

**PREMIERE CONFERENCE ANNUELLE DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE :  
UN AXE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) a organisé aujourd'hui sa 1<sup>ère</sup> conférence à Paris.

Rassemblant 23 fédérations et associations, la Confédération représente 9 millions de pratiquants réguliers et occasionnels, 90 000 licenciés de fédérations sportives, 50 000 salariés travaillant dans 5 000 entreprises et plus de 500 ports de plaisance.

Devant 300 personnes venues de toute la France, François Goulard et Didier Codorniou ont souligné les **apports essentiels du nautisme et de la plaisance au développement et à la prospérité économique** des territoires métropolitains et ultramarins, territoires littoraux comme eaux intérieures.

Cette stratégie de développement doit reposer sur une quantification des bénéfices directs et indirects du nautisme et de la plaisance, l'importance de ces retombées en termes de chiffre d'affaires et d'emploi permettant de dégager les consensus nécessaires.

Tous les participants ont exprimé leur souhait que **l'économie soit remise au cœur du développement durable que veut organiser la Stratégie Nationale Mer et Littoral**.

Pour Yves Lyon-Caen, Président de la CNP « il ne peut, en effet, y avoir de développement durable sans développement ».

Les débats, auxquels ont participé notamment, Arnaud Leroy, Député et Didier Mandelli, Sénateur, rapporteurs de la loi pour l'économie bleue, ont mis en lumière la nécessité de **lever les freins considérables à l'essor des activités de nautisme et de plaisance**, par un effort de simplification des textes et des procédures consultatives dont la « loi sur la croissance bleue » n'a fait qu'entamer le travail.

Cette journée a témoigné de la mobilisation des acteurs régionaux et locaux aux côtés des acteurs privés en faveur du développement de la plaisance et du nautisme. Tous ont estimé nécessaire que le gouvernement s'associe à cette dynamique en proposant un **cadre interministériel de concertation et de décision** permettant à tous d'agir en convergence.

La conférence annuelle du Nautisme et de la Plaisance 2017 sera consacrée à la mise en œuvre du plan de développement du secteur auquel tous les acteurs sont appelés à contribuer à travers la plateforme collaborative nauticlub.fr.

## Contact

Confédération du Nautisme et de la Plaisance

Site : [www.confederationnautisme.fr](http://www.confederationnautisme.fr)

E-mail : [secgen.cnp@gmail.com](mailto:secgen.cnp@gmail.com)

Téléphone : +33 (0)6 19 14 32 45

Twitter : @CNautisme

### **A propos de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance**

Lancée en octobre 2015, elle réunit 23 membres, personnes morales, représentant les quatre familles du nautisme et de la plaisance : Industries / services nautiques, Ports de plaisance, Fédérations sportives délégataires et assimilés, Associations et Fédérations d'usagers. Sa mission est de faire entendre la voix de la communauté nautique dans les domaines qui intéressent plus particulièrement le partage, les usages, la gestion et la mise en valeur des espaces marins, lacustres et fluviaux.

### **Les membres de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance**

Association Française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches en mer (AF3P), Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA), Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB), Clubs alliés du Yacht Club de France, Fédération de chasse sous-marine passion (FCSMP), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Fédération Française d'Aviron (FFA), Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM), Fédération Française Motonautique (FFM), Fédération Française de Surf (FFS), Fédération Française de Voile (FFVoile), Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY), Les Glénans, Nautisme en Bretagne (NEB), Rivera Yachting Network (RYN), UCPA, Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN), Yacht Club de France (YCF)